

puissent satisfaire à toutes les exigences de cet important service. — Une autre amélioration se poursuit activement : elle consiste à mettre en communication tous ces canaux souterrains, afin que ceux qui s'épuisent dans un trop long parcours, ou dans la réparation interrompue momentanément le service, puissent emprunter à des canaux voisins un utile secours. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que la galerie d'égout de la rue Rivoli, qui coupe perpendiculairement la direction des conduites principales, a reçu des conduites de jonction qui permettent de les rendre toutes solitaires, et d'équilibrer ainsi l'ensemble de la distribution.

— On écrit de Paris, 16 novembre : Hier, vers deux heures de l'après-midi, le sieur N..., garçon de recette d'une maison de banque de Paris, passait dans la rue Saint-Honore, lorsqu'il fut accosté par un individu qui, lui montrant quelques pièces d'or de 40 francs, lui dit qu'il en possédait un certain nombre de semblables et lui demanda s'il lui serait possible de les échanger contre des pièces de 20, de 10 et de 5 francs, ou même, au besoin, contre des billets de banque, sans payer ni prime ni escompte.

On entra chez un marchand de vins pour s'entendre. L'homme aux pièces de 40 francs étala son or, puis sortit en même temps de ses poches des rouleaux intacts enveloppés de papier, le tout formant, disait-il, une somme de 2,000 francs environ, tandis que le garçon de recette mettait de son côté, sur la table, pareille somme en billets de banque.

Sur ces entrefaites et au moment où l'inconnu prenait en main les billets de banque, un autre individu, son complice sans doute, qui semblait l'attendre au dehors, lui fit un geste indiquant qu'il avait un mot à lui dire. Le premier voleur mit alors un pied en dehors de la maison, et conserva l'autre dedans, comme quelqu'un qui n'a pas l'intention de sortir; mais bientôt il fit un pas, puis deux sur le trottoir, avec son complice, et disparut avec lui.

Pendant ce temps-là, le malheureux garçon de recette, déployant les rouleaux, restait stupéfait, en n'y trouvant que des pièces de cuivre au lieu de pièces d'or.

Le nommé Jacquin, âgé de dix-huit ans, lithographe, comparait devant la cour d'assises sous la prévention de tentative de meurtre dans les circonstances suivantes, que nous avons rapportées dans le temps :

Jacquin était apprenti chez un lithographe de la rue du Petit-Carreau. Il était en butte aux plaisanteries incessantes de deux ouvriers, les hommes Pregermain et Adnet, et il les supportait difficilement, et comme toujours sa mauvaise humeur ne faisait que lui en attirer de nouvelles.

Le 25 août notamment, l'un d'eux dit à deux jeunes personnes qui se trouvaient dans l'atelier : « N'approchez pas de Jacquin, il a la chérière !... » Ce dernier en fut très froissé, mais il se contenta de dire qu'il ne voulait plus qu'on le plaisantât, surtout devant des étrangers.

Le 27 août à la suite de nouvelles plaisanteries insignifiantes, Jacquin refusa de travailler, et comme il se plaignait d'avoir le sang aux yeux, son patron lui dit d'aller prendre l'air.

Jacquin sortit, il était environ 3 heures; au lieu de rentrer, il attendit Adnet, et quand ce dernier sortit, il l'invita à remonter à l'atelier. Adnet le suivit, ne sachant pas ce qu'il voulait, lorsque tout à coup Jacquin se retournant lui donna un coup de couteau dans la côte gauche de l'aîne et abandonna l'arme dans la plaie. Malgré la violence du coup, il fut amorti par les vêtements en drap, et la blessure qui pouvait être mortelle fut promptement guérie.

Jacquin reconnaît les faits et se défend en disant que c'est par leurs plaisanteries incessantes et de mauvais goût que Pregermain et Adnet l'avaient exaspéré au point de lui faire perdre la tête.

M^e Docteur a soutenu l'accusation : M^e Henry Cellier a présentée la défense.

Déclaré coupable de blessures volontaires, sans intention de donner la mort, Jacquin a été condamné à cinq années d'emprisonnement.

Bon nombre de journaux ont reproduit l'histoire émouvante d'une jeune fille morte après neuf mois d'atroces souffrances pour avoir respiré le parfum d'une fleur dans laquelle se trouvait cachée une araignée imperceptible. Toutes les dames de Bordeaux, écrit-on de cette ville, ont pleuré à la lecture de ce récit et bon nombre ont pris toutes les fleurs en aversion. Malheureusement pour l'auteur de cette histoire dramatique, son récit contient des détails qui sont de nature à inspirer des doutes sur son exactitude.

A l'autopsie, dit le narrateur, on vit sortir du crâne brisé une grosse araignée toute noire, couverte de sang, ayant encore entre ses pattes des débris du cerveau, nourriture qui l'avait fait vivre depuis le temps qu'elle avait pénétré dans la tête de la pauvre fille.

Il est évident que l'écrivain n'a pas la plus légère notion d'anatomie, sinon il saurait qu'il n'existe entre les fosses nasales et le cerveau aucune voie par où pourrait passer une araignée. Il faut donc mettre cette histoire au rang de celles que nous servent de temps à autre les feuilles américaines.

— EXPLOSION DE GRISOU EN BELGIQUE. — On écrit de Dour, le 11 novembre : Une terrible catastrophe est encore venue jeter le désespoir et la consternation chez notre population ouvrière.

Le feu grisou a éclaté hier dans les travaux du puits n° 1 de la Société des Chevalières et Midi de Dours réunis.

Sur dix-huit ouvriers qui se trouvaient du côté où l'explosion a eu lieu, un seul a pu être sauvé, grâce au courage et au dévouement du sieur Joachim Daubry, ouvrier à Dour. Ce matin, dix-sept corps ont été retirés sans vie de la fosse d'extraction.

L'enterrement de ces dix-sept ouvriers a eu lieu aujourd'hui. Le convoi funèbre d'une seule personne est un spectacle affligeant, quelle émotion n'imprime-t-il pas dans l'âme lorsque la mort a frappé tout à coup dix-sept personnes.

L'église, trop petite pour la foule accourue de chaque maison, était remplie non de cris, mais de sourds gémissements à demi-étouffés; des larmes étaient dans tous les yeux, la consternation peinte sur toutes les figures. M. le doyen Gœvrie, le cœur oppressé d'une émotion pénible, attristé surtout de n'avoir pu préparer à la mort les âmes de tant de paroissiens qu'il avait connus et aimés, pouvait à peine achever le saint sacrifice de la messe.

— On écrit de Colmar : Un crime aussi horrible qu'audacieux a été commis dans la soirée du 10 novembre, au milieu du quartier le plus populaire de la ville. Le sieur Keiner, horloger, établi à Colmar depuis dix-huit mois et demeurant rue des Clés, a été trouvé le 11 au matin, assassiné dans sa cuisine, qui est contiguë à son magasin. Il avait le crâne fracassé et la face toute couverte de coups portés avec un instrument contondant, bâton ou casse-tête. Il paraît qu'il était rentré vers onze heures du soir et que ses voisins avaient entendu un certain bruit chez lui. Mais on n'y avait pas fait grande attention.

Les meurtriers (car on suppose qu'ils étaient plusieurs) avaient le vol pour mobile; ils ont enlevé une vingtaine de montres, pour la plupart en or, et une somme d'argent qu'on évalue à 200 francs. La justice informe, et l'on espère retrouver les traces des auteurs d'un si odieux attentat.

Frédéric VII, roi de Danemark, qui vient de mourir au château de Glücksbourg, à la suite d'une courte maladie, dans sa 38^e année, s'était marié successivement en 1823 à la princesse Wilhelmine-Marie, sa cousine germaine, et en 1841 à la princesse Caroline de Mecklembourg-Strelitz. Il fit rompre l'une et l'autre union par le divorce, pour cause de stérilité et conformément à la loi danoise. Appelé au trône le 20 janvier 1848, Frédéric VII se montra d'abord partisan des idées libérales, puis il revint peu à peu à la politique réactionnaire. En 1852, le prince de Glücksbourg fut déclaré héritier présomptif. C'est à lui, en effet, qu'échoit la couronne de Danemark aujourd'hui.

Frédéric VII avait épousémorganatiquement, avant son élévation au trône, Louise Rasmussen, laquelle après avoir été successivement institutrice en Norvège, actrice à Paris, modiste à Copenhague, fut nommée d'abord comtesse de Danner, puis reconnue (le 7 août 1850) épouse légitime du roi. C'est une femme d'une grande beauté, d'un caractère supérieur, qui a su se faire pardonner, par sa générosité et son dévouement au peuple danois, la position à laquelle elle est parvenue.

Mercredi, au Père-Lachaise, on enterrait un personnage bien connu qui, de faillites en faillites, était arrivé à se faire une pelotte très-rondelette, et qui laisse environ cent mille livres de rentes à sa famille éplorée.

Il y avait foule à son convoi; les discours n'ont pas manqué sur sa tombe.

Au moment où un monsieur de ses complices achevait une magnifique oraison funèbre et la couronnait par ces mots d'usage :

— Adieu, Coquardeau, adieu, tu emportes avec toi tous nos regrets!

— Ajoutez, s'il vous plaît, cria quelqu'un, qu'il emporte quarante mille francs!

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

— Les pâtes, les farines et le tapioca de la maison Groult jeune sont l'objet de nombreuses contrefaçons et imitations d'enveloppes. Exiger la marque de fabrication. 4163-6278

PORTS DE BREST

Brest, dont le port de commerce, construit aux frais de l'Etat, sera bientôt terminé, acquerra dans peu, comme ville de marine marchande, un rang analogue à celui qu'il occupe déjà comme port militaire.

La rade de Brest est la première du monde. Sa situation géographique l'indique comme le point d'intersection de tous les courans commerciaux de l'Europe vers les Etats-Unis.

Brest devient le premier port de commerce sur l'Océan, le jour où l'achèvement des voies ferrées le rattache, par le double réseau de l'Ouest et de l'Orléans, à tous les centres agricoles et manufacturiers de la France.

L'ère de prospérité qui s'ouvre pour Brest était d'ailleurs depuis longtemps prévue par la municipalité, qui, reconnaissant que la population ne pouvait plus tenir dans l'ancienne enceinte, a annexé à la vieille cité bretonne le territoire d'une ville nouvelle.

C'est sur la portion la plus avantageuse de cette ville nouvelle, et contiguë au vieux Brest, bordée par les quais du port de commerce, sur la portion où s'élèvent les gares du chemin de fer et où doit par conséquent se concentrer toute l'activité commerciale et industrielle d'une ville de marine marchande que se trouvent les terrains de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PORTS DE BREST, d'une étendue de 400,000 à 500,000 mètres.

La plus-value n'attendra pas, comme pour les ports de Marseille, que de vastes emplacements intermédiaires, indépendants de la Société, soient mis en valeur. Il n'y a pas d'espace à conquérir sur la mer. Enfin, le prix moyen d'acquisition n'est que des 2/3 de celui des ports de Marseille.

Tout concourt à donner à la Société un caractère national. Elle se fonde sur le patronage de :

MM. BIZET, officier de la Légion-d'Honneur, MAIRE DE LA VILLE DE BREST, conseiller général du Finistère, — président ;

MICHEL MORAND, chevalier de la Légion-d'Honneur, MAIRE DE LAMBEZELLEC (Brest).

Le vicomte CHARLES DE SAINT-PIERRE, A. FLACHAT, ingénieur.

C. BAILLEMONT, officier de la Légion-d'Honneur, officier supérieur du génie.

Le GOARND DE TROMELIN, chevalier de la Légion-d'Honneur, banquier à Brest.

Le comte LOUIS DE LESTRADE, propriétaire.

A. FITAU, ancien conseiller colonial.

N. BACQUA DE LA BARTHE, chevalier de la Légion-d'Honneur, avocat, secrétaire.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PORTS DE BREST, dont les éléments de sécurité reposent avant tout sur un gage immobilier de premier ordre, peut évaluer de nombreux précédents. — Les terrains des Ports de Marseille, achetés 50 fr., en valent 300 et 350. — Le Rivoli a vu ses actions tripler de valeur. — Les opérations immobilières des Champs-Élysées ont donné des bénéfices considérables.

Les 400,000 à 500,000 mètres de terrain sur lesquels sera construit le nouveau Brest, ne sauraient produire de moindres résultats, alors qu'ils ont pour garanties de succès l'ouverture du Port de commerce, le service des transatlantiques, l'achèvement des réseaux de l'Ouest et de l'Orléans, l'établissement de la ligne de parcs la plus directe entre la France et le Nouveau-Monde, l'aménagement des voies et des places pour ne faire que des terrains de façades, enfin, la construction des édifices nécessaires à une ville nouvelle.

Le capital de la Société est de douze millions, divisé en 24,000 actions de 500 francs.

Sur les 12 millions du capital, huit seulement sont consacrés aux terrains; les quatre autres millions sont affectés soit à l'exploitation des terrains, soit à élever des constructions à rapport immédiat.

Chaque action donne droit à 5 0/0 d'intérêt et à 80 0/0 dans les bénéfices.

Les coupons d'intérêt et de dividende seront payés à Paris, chez les banquiers de la Société, et chez leurs correspondants dans les départements.

ON VERSE : 50 fr. en souscrivant; — 75 fr. à la répartition; — 125 fr. deux mois après; — 125 fr. dans les six mois; — les derniers 125 fr. suivant les besoins de la Société.

Les versements anticipés bonifient de 5 %.

La souscription est ouverte : A PARIS, chez MM. E. DAUTREVAUX ET C^e, banquiers, 21, rue de la Victoire.

A BREST, à la CAISSE COMMERCIALE et chez MM. les Notaires. — Les versements seront aussi reçus au COMPTOIR DU FINISTÈRE, et à la succursale de la Banque de France, au crédit de M. E. Dautrevaux;

A LYON, au COMPTOIR LYONNAIS (DROCHE, ROBIN et C^e);

A MARSEILLE, chez MM. DROCHE, ROBIN et C^e, banquiers.

Dans le département du Nord, on souscrit : A Lille, chez MM. Perot et C^e, Comptoir d'escompte; A Tourcoing, chez M. Jean Joire, banquier; Au Cateau, chez MM. Dupont de Paris et C^e, banquiers; A Roubaix, chez M. Ecrepont-Brasme, banquier;

A Cambrai, chez MM. Boittelle frères, banquiers; A Maubeuge, chez MM. Lejeune et Guis-gand, Caisse commerciale; A Valenciennes, chez MM. Lefebvre et C^e, banquiers; A Douai, chez M. P. Bonte, banquier; A Dunkerque, chez MM. Hamoir Carpentier et C^e, banquiers.

Closure de la souscription le 25 novembre à PARIS, et le 30 novembre dans les DÉPARTEMENTS. 4161-6287

Saison d'automne. Les personnes qui ont l'habitude de se purger à l'automne, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE, un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans toutes les pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations).

RHUMES, IRRITATIONS, DE POITRINE. L'efficacité de la PATE et du SIROP DE NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, a été constatée par 50 médecins des hôpitaux de Paris.

MAL DE DENTS. — L'EAU DU D^r OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur. Dépôts dans les pharmacies. 4092-6037

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE CHARBONS GRAS des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS. L'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLÉRIE, 2 fr. 30

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75 2^o id., 1 fr. 65

FINES NOISETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLÉRIE, 2 fr. 25

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 70 2^o id., 1 fr. 60

FINES NOISETTES, 1 fr. 45

GROSSE GAILLÉRIE, 2 fr. 15

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 65 2^o id., 1 fr. 55

FINES NOISETTES, 1 fr. 40

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

RENTES ET ACTIONS		DU 17 NOVEMBRE		DU 18 NOVEMBRE	
		PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	67 10	66 95	67	67 15	67 15
Dito fin cour.	67 20	67 10	67 05	67 25	67 25
4 1/2 0/0 cpt.	95 10	95	95	95 05	95 05
Dito fin cour.					
Oblig. Trésor					
Banq. de France	3350	3350	3350	3350	3350
crédit foncier					
estamp. cpt.	1275	1275		1282 50	
Dito fin cour.	1275	1262 50	1260	1270	
D ^e nouv. cpt.	1225	1225	1225	1225	
Dito fin cour.	1225	1225	1215	1215	
Cré. mobilier					
comptant.	1085	1075	1072 50	1085	
Dito fin cour.	1083 75	1077 50	1072 50	1090	
comptoir nat.					
comptant.	765	765	765	767 50	
Dito fin cour.	775	775	770	770	
CHEN. DE FER					
Orléans. cpt.	980	980	980	980	
Dito fin cour.	980	978 7	980	977 50	
Nord. compt.	977 50	980	977 50	977 50	
Dito fin cour.	982 50	980	978 75	980	
Est. comptant	490	487 50	487 50	490	
Dito fin cour.	486 25	486 25	487 50	488 75	
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	953 75	953 75	955	952 50	
Dito fin cour.	955	955	955	953 75	
Midi. compt.	690	690	692 50	693 75	
Dito fin cour.	792 50	690	690	695	
Ouest. compt.	518 75	515	517 50	517 50	
Dito fin cour.	517 50	517 50			
Genève. compt.	501 25	501 25	501 25	501 25	
Dito fin cour.					
Banque d'Algérie. cpt.	483 75	483 75	483 75	483 75	
Dito fin cour.					
Ardennes. cpt.	480	472 50	472 50	475	
Dito fin cour.					
Alger. compt.					

Prix des huiles à Lille, le 18 novembre.

Colza.	l'hect.	86 50 à 87
Idem étrangères.		
Œillette bon goût.		
Cameline.		86
Chanvre.		
Lin du pays.		
Id. étrangères.		
Huile épurée pour quinquet		92 50
Id. pour réverbères.		90 50

	GRAINES (l'hect.)	TOURTEAUX (100 k.)
Colza.	25 à 26 50	14 50 à 15 25
Œillette.	27	13 50
Cameline.	19	15
Chanvre.	22	15 50
Lin du pays.	25	23 50

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille
Marché du 17 novembre 1863.

Esprit 3/6 Montpell.	l'hect.	73
3/6 betterave fin.	id.	73
3/6 melas. ind.	id.	73
3/6 fin de grains.	id.	73
3/6 de riz.	id.	45
Genièvre.	id.	45
Anis.	id.	45

THÉÂTRE DE LILLE.
Vendredi, 20 novembre.

Spectacle entièrement nouveau.
Incassament : LALLA-ROUKH, opéra en 2 actes, musique de Felicien David. (Décors nouveaux).

On commencera à 6 heures 1/2.
AVIS. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

AVIS.
A louer le magnifique établissement du Pré-Catalan, avec tout son matériel d'exploitation.
S'adresser à M. Simon Levy, directeur du théâtre de Lille.

CHEMIN DE FER DU NORD.
Ancien réseau.

Produits de la semaine du 29 octobre au 4 novembre 1863.

Nombre de voyageurs.	160,421.
Produit des voyageurs.	433,814 84
Bagages, marchandises, etc.	928,512 44
Produ	